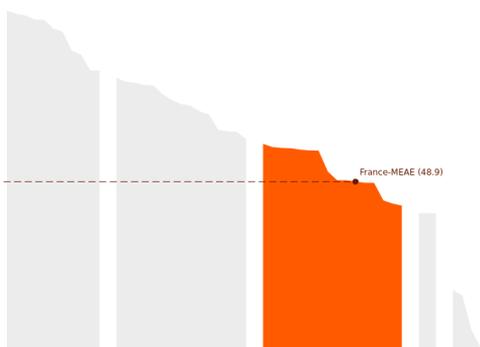


**France – ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)**



**NOTATION:**  
48.9

**POSITION:**  
37/47

**2020**  
**ASSEZ BIEN**

**VUE D'ENSEMBLE**

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) définit la politique française de coopération au développement. France-MEAE fournit une aide au projet ou accorde un prêt, une aide budgétaire ainsi qu'une assistance technique. France-MEAE n'est pas membre de l'IITA, mais a publié des données de l'IITA depuis 2014.

**2018**  
**ASSEZ BIEN**

**2016**  
**MÉDIOCRE**

**2014**  
**ASSEZ BIEN**

**2013**  
**TRÈS MÉDIOCRE**

Planification et engagement organisationnels  
6.9 / 15

Finances et budget  
10.6 / 25

Attributs du projet  
18.2 / 20

Mise en commun des données en matière de développement  
13.3 / 20

Performance  
0 / 20

**ANALYSE**

France-MEAE est restée dans la catégorie " Assez bien " dans l'Indice 2020, mais elle a amélioré sa note de trois points depuis 2018. Elle a publié des données dans le registre de l'IITA selon une périodicité mensuelle.

France-MEAE a obtenu une note médiocre pour la composante **finances et budget**, ne marquant pas de points pour les indicateurs suivants : budget total de l'organisation, ventilation budgétaire, et documents budgétaires des projets. Pour la composante **mise en commun des données en matière de développement**, elle a gagné le maximum de points pour le type d'aide, le type de flux et le statut d'aide conditionnelle, mais elle n'a pas publié les conditions générales, les contrats et les documents d'appels d'offres. Pour la **composante planification et engagement organisationnels**, France-MEAE a perdu des points soit en ne marquant pas de points par rapport à certains indicateurs (politique d'allocation ou audit) ou pour ne pas avoir publié certaines informations dans le registre de l'IITA (rapport annuel, stratégie organisationnelle, politique d'approvisionnement, et stratégie par pays et par secteur). Elle n'a obtenu aucun point pour la composante **performance** parce qu'elle n'a pas partagé d'objectifs, d'études d'impact d'avant-projet, de résultats ou de révisions et d'évaluations. France-MEAE a obtenu une note supérieure à la moyenne pour la composante **attribut du projet** obtenant des points par rapport à tous les indicateurs, à l'exception des coordonnées.

Là où France-MEAE a publié des données, tout est complet et cela correspond à la définition des indicateurs. Cependant, il manque souvent des informations (par ex, pour la composante performance) ou bien France-MEAE ne les a pas publiées dans le registre de l'IITA (par ex, informations financières et budgétaires).

**RECOMMANDATIONS**

- Pour améliorer la transparence de l'impact, France-MEAE devrait commencer à publier des informations relatives à la performance incluant les objectifs, les études d'impact d'avant-projet, les résultats ainsi que les révisions et les évaluations.
- Pour améliorer la transparence quant à la planification et à l'engagement organisationnels, France-MEAE devrait fournir la politique d'allocation et l'audit, et publier ces derniers ainsi que d'autres documents dans le registre de l'IITA.

- France-MEAE devrait publier des documents budgétaires clés dans le registre de l'IITA, notamment la ventilation budgétaire, le budget des projets ainsi que les documents budgétaires des projets.